



Trois Rivières
Communauté de Communes

RAPPORT ANNUEL 2021

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

Communauté de Communes des « *Trois Rivières* »
Le Sémaphore C – Espace Rondelle Florentine – 02500 BUIRE
Tel. 03 23 99 35 35 – fax. 03 23 99 35 36

www.cc3r.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE	5
Le périmètre du service	6
Population desservie et fréquence de collecte	7
La collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés	8
Organisation de la collecte.....	8
Le transfert	9
Les centres de traitement.....	10
Autres services en porte à porte.....	12
Les encombrants.....	12
Les cartons de commerçants et artisans.....	12
Les déchèteries.....	12
Les sites.....	12
L'exploitation	13
Les déchets acceptés	14
Les filières de traitement.....	14
Le personnel	16
LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	17
La collecte en porte à porte	19
Les actions de sensibilisation et prévention	26
LES INDICATEURS FINANCIERS.....	27
Postes de charges	28
Responsabilité des charges.....	28
Hiérarchisation des principaux postes de charges	29
Coût complet du service.....	30
Produits du service	31
Coût aidé du service	32
Comparaison avec le référentiel national de l'Ademe.....	33

Depuis le **2 octobre 2002**, la Communauté de Communes des "Trois Rivières", établissement public de coopération intercommunale regroupant 26 communes, exerce la **compétence "collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés"**.

En application des décrets n°2000-404 du 11 mai 2000 et 2015-1827 du 30 décembre 2015 publiés, elle rédige ce rapport afin **d'informer les élus et les usagers des conditions techniques, organisationnelles et économiques** dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est géré. Il présente divers **indicateurs techniques et financiers relatifs au service public d'élimination des déchets tel qu'il a fonctionné sur l'ensemble du territoire au cours de l'année 2021**.

Ce document a pour vocation à être diffusé largement. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, il est **mis à disposition sur le site internet de la Communauté de Communes** et doit être **mis à disposition du public en Mairie**. Un exemplaire est également adressé au **Préfet de Département**.

Les objectifs recherchés, à travers ce bilan, sont essentiellement **l'information de la population** sur la gestion du service "déchets ménagers et assimilés", la **transparence financière, l'amélioration du service rendu**, mais tout autant la **sensibilisation** des habitants afin qu'ils deviennent les **acteurs de leur environnement**, donc de leur avenir.

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Depuis le 2 octobre 2002, il appartient à la Communauté de Communes des "Trois Rivières" de **gérer l'ensemble des activités liées à la collecte** et au **traitement des déchets ménagers et assimilés** sur le territoire de ses vingt-six communes membres.

Après avoir **harmonisé le système de collecte et de tri sur l'ensemble de son territoire**, elle a contribué par des aménagements réguliers, par la sensibilisation du publique scolaire notamment et la mise en œuvre d'opérations comme le compostage individuel ou le développement de filières de valorisation des apports en déchèterie, à la **réduction de l'enfouissement des déchets et la sensibilisation de la population**.

Depuis cette date, la Communauté de Communes est également adhérente de **Valor'Aisne, Syndicat Départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés** de l'Aisne, dont le siège est situé à Laon.



Valor'Aisne a pour mission le **traitement des déchets ménagers** collectés sur le territoire de ses 15 collectivités et syndicat adhérents :

- gestion de quais de transfert de déchet,
- transport des déchets vers les centres de traitement,
- tri des déchets valorisables sur ses deux centres de tri d'Urvillers et Villeneuve-Saint-Germain,
- enfouissement des déchets non valorisables (Ecocentre de Grisolles)
- traitement des déchets de déchèterie (depuis le 1^{er} janvier 2017)

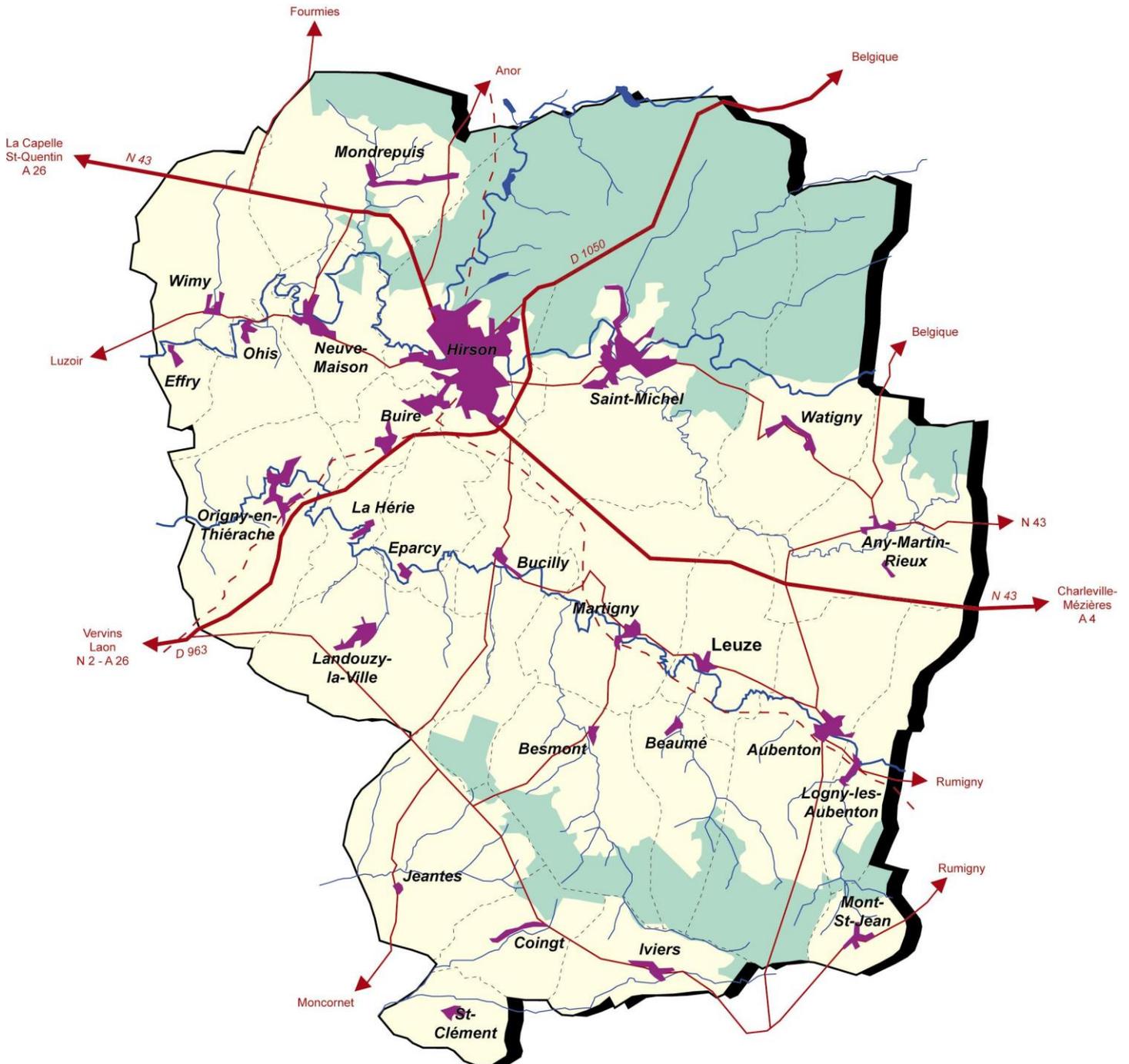
Le transport et le traitement du Verre reste de la compétence de la Communauté de Communes.

En 2021, **le Service Public de Prévention et de Gestion de Déchets (S.P.G.D.) de la Communauté de communes des Trois-Rivières assure donc les missions suivantes :**

- Actions en matière de prévention en matière de déchets ;
- la collecte des déchets en porte à porte ou en déchèterie ;
- le transport des déchets de déchèterie vers les sites de traitement.

Le périmètre du service

Le territoire concerné comprend les **vingt-six communes** du canton d'Hirson, et rassemble **21 171 habitants** (population municipale au 01.01.2021 – source INSEE).



Population desservie et fréquence de collecte

COMMUNES		POPULATION
020	Any-Martin-Rieux	456
031	Aubenton	659
055	Beaumé	89
079	Besmont	150
130	Bucilly	193
134	Buire	867
204	Coingt	67
275	Effry	321
278	Eparcy	28
378	La Hérie	136
381	Hirson	8 800
388	Iviers	228
391	Jeantes	206
405	Landouzy-la-Ville	538
425	Leuze	173
435	Logny-lès-Aubenton	77
470	Martigny	437
495	Mondrepuis	1 041
522	Mont-Saint-Jean	74
544	Neuve-Maison	614
567	Ohis	291
574	Origny-en-Thiérache	1 438
674	Saint-Clément	48
684	Saint-Michel	3 365
831	Watigny	378
833	Wimy	497
TOTAL		21 171

L'ensemble du territoire bénéficie d'une collecte hebdomadaire en porte à porte.

Seuls quelques immeubles d'Hirson, ne disposant pas de locaux suffisants, font l'objet d'une collecte bihebdomadaire.

Le territoire est divisé en 15 tournées de collecte différentes :

lundi	
matin	Hirson secteur 7, Coingt, Iviers, Saint Clément, Jeantes
matin	Martigny, Landouzy-la-Ville, Bucilly
après-midi	Mont-Saint-Jean, Logny-les-Aubenton, Aubenton, Beaumé, Besmont
mardi	
matin	Hirson secteur 6, La Hérie, Eparcy
matin	Origny en Thiérache
après-midi	Buire, Neuve Maison
mercredi	
matin	Hirson secteur 1, Ohis
matin	Hirson secteur 3, Effry
après-midi	Mondrepuis, Wimpy
jeudi	
matin	Hirson secteur 4
matin	Saint-Michel
après-midi	Saint-Michel
vendredi	
matin	Hirson secteur 2
matin	Hirson secteur 5, Leuze
après-midi	Hameaux de Saint-Michel, Watigny, Any-Martin-Rieux

La collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés

Organisation de la collecte

Le marché de collecte en porte à porte des déchets avec "**Thiérache Environnement**" est arrivé à échéance le 30 avril 2021. Après une nouvelle consultation, le prestataire est reconduit pour une durée de 1 an, renouvelable dans la limite de 6 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2022.

La **collecte est tri-flux** : Recyclables Secs des Ordures Ménagères (RSOM) + Verre + Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

Elle est réalisée à l'aide de **bacs bicompartimentés**, en **camions tri-compartimentés**.

- Les bacs bicompartimentés : Verre (40% du volume du bac) + matériaux recyclables secs en mélange (60% du volume du bac) :

emballages métalliques, flacons en plastique, cartons d'emballages et papiers.

- Les bennes tricompartimentées : Ordures ménagères résiduelles (58% du volume disponible), Recyclables secs (30%), Verre (12%).
- Les ordures ménagères résiduelles : elles sont collectées en sacs.

Le transfert

Depuis juin 2011, Valor'Aisne exploite un quai de transfert des déchets ménagers à Fontaine les Vervins. Il en capacité d'accueillir et transférer 42 000 tonnes de déchets chaque année.

Les camions de collecte y vident leurs chargements dans des camions gros porteurs. Chacun contient l'équivalent du chargement de 4 à 5 camions de collecte, c'est autant de camions de moins sur nos routes et moins d'émissions polluantes.



Crédit Photos : Valor'Aisne

Les centres de traitement

Nature	RSOM	Verre	OMR et Refus de tri			
Destination	Urvillers (02)	Reims (51)	Flavigny- le-Grand (02)	Saint-Saulve (59)	Maubeuge (59)	Monthyon (77)
Exploitant	Valor'Aisne	O.I. Manufactu- ring	EDIVAL- SUEZ	EcoValor	SMIAA	SOMOVAL (VEOLIA)
Traitement	Tri	Valorisation matière	Stockage	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique

A Urvillers, les recyclables secs sont triés pour séparer les différents matériaux recyclables. Nos repreneurs y prennent livraison des matériaux triés en vue de leur valorisation matière.

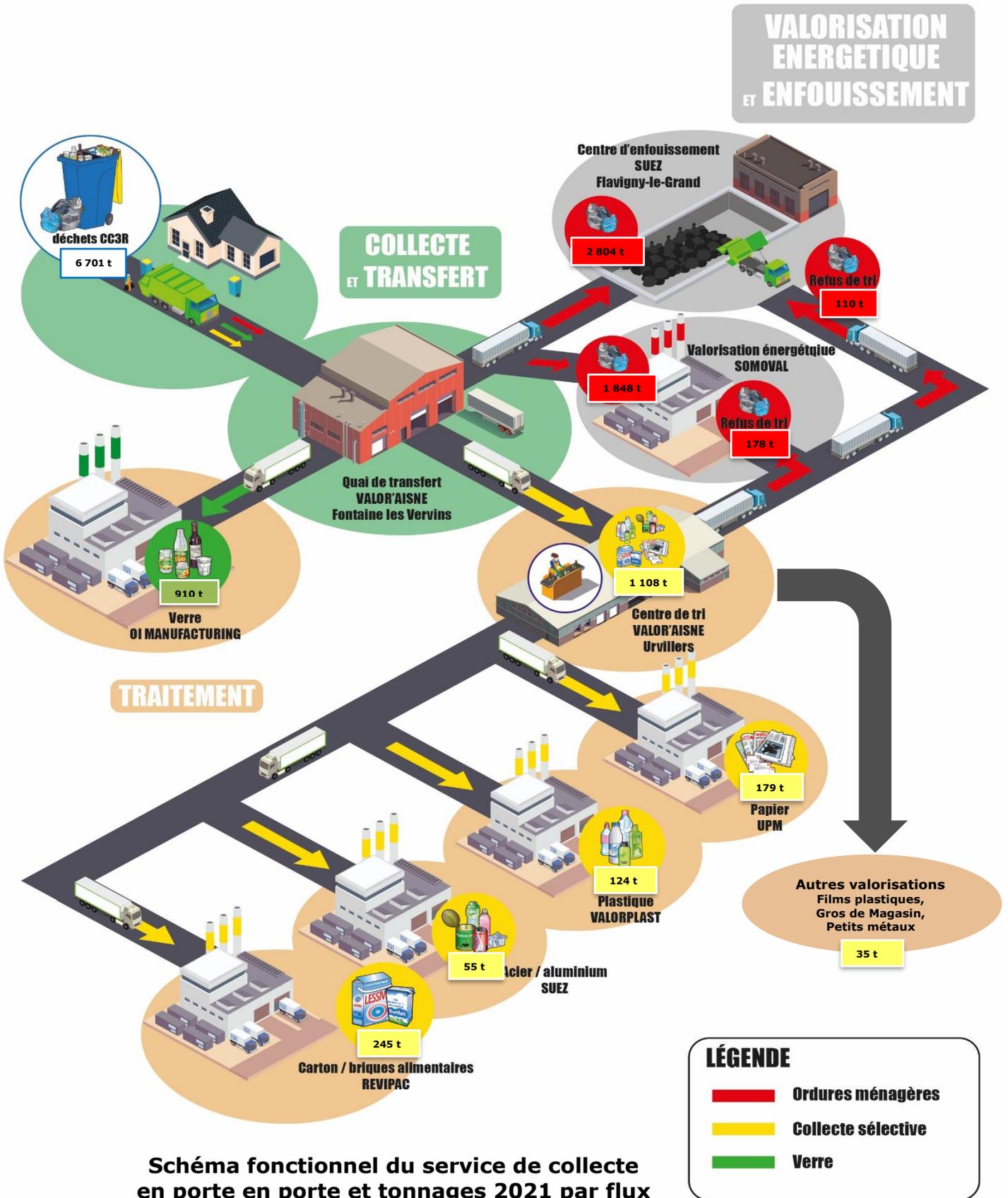
Faits marquants de l'année

Après une longue période préparatoire, réunissant le syndicat de traitement et ses collectivités adhérentes autour du même projet, **l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques a été lancée le 13 septembre 2021.**

Elle s'est accompagnée d'une campagne de communication départementale relayée à la fois par le syndicat et ses adhérents.

Au préalable, Valor'Aisne a dû modifier ses lignes de tri d'Urvillers (2021) et de Villeneuve St-Germain (2022). Pendant les travaux, les centres de tri étant fermés, les emballages ont été transférés vers d'autres équipements, notamment ceux du syndicat VALODEA à Charleville-Mézières en ce qui concerne les « Trois-Rivières ».

schéma déchets ménagers



Autres services en porte à porte

Les encombrants

Afin de privilégier le recours aux déchèteries communautaires par le plus grand nombre, la CC3R ne collecte pas les déchets encombrants en porte à porte. Ce choix est aussi en faveur d'une meilleure valorisation des déchets déposés.

Toutefois, un service de collecte réservé aux personnes à mobilité réduite, peut être assuré sur demande. Les déchets ainsi collectés sont déposés en déchèterie d'Hirson où ils sont triés.

Aucune collecte n'a été organisée en 2021.

Les cartons de commerçants et artisans

La Collectivité assure une collecte hebdomadaire des cartons des commerçants et artisans du territoire. Les cartons collectés sont intégrés au flux de cartons de la déchèterie d'Hirson.

Les déchèteries

Les sites

- Déchèterie d'Hirson

Elle est située rue Marceau Baudier - ZA Rotonde Florentine à Hirson.

	ETE 01 avril au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 mars
Du lundi au Samedi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00	9h30 - 12H00 / 13h30 - 17h15

En janvier 2022, ces horaires seront modifiés et la fermeture de la déchèterie retardée de 1 heure, les mercredis uniquement, toute l'année.

- Déchèterie de Martigny

Elle est située rue du Stade à Martigny.

	ETE 01 avril au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 mars
Mardi – Jeudi - Samedi	9h00 - 12h00 / 14h00 – 18h00	9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h45

L'exploitation

- La gestion du "haut de quai"

Le "haut de quai" est défini comme l'ensemble des missions liées à l'accueil des usagers et le tri des déchets selon leur nature. Il relève de la compétence collecte de la Communauté de Communes.

Le "haut de quai" est géré en régie par du personnel communautaire.

- La gestion du "bas de quai"

Le "bas de quai" est défini comme l'ensemble des missions liées au transport et au traitement des déchets de déchèterie.

⇒ *Le transport*

Située à l'interface entre la collecte et le traitement, la Communauté de Communes a conservé la compétence "Transport" et recourt à un prestataire de service pour la location et le transport de ses bennes.

En 2021, le titulaire du marché est la société *Environnement Services* - groupe Flamme - dont le siège est situé à Louvroil (59)

⇒ *Le traitement*

La gestion des filières de traitement des déchets de déchèterie relève de la compétence du syndicat Valor'Aisne, depuis le 1^{er} janvier 2017. Dès lors, chaque année, le syndicat indique à la Communauté de Communes les exutoires de traitement vers lesquels transporter les déchets issus des déchèteries.

Ce transfert de compétence concerne également les déchets en filières dites REP (Responsabilité Elargie des Producteurs). Ainsi, Valor'Aisne s'est vu transférer les conventions que la Communauté de Communes avait avec les différents éco-organismes en charge de ces filières REP.

- Quelques exceptions en "bas de quai"

- **Les papiers et Cartons** : Considérant que notre gestion de ces flux est atypique à l'échelle du syndicat (flux papier en benne séparée - cartons mis en balle sur site) et considérant qu'il s'agit de flux soutenus par CITEO, la CC3R continue d'en assurer la gestion directe (transport, contrats de reprise et de soutien financier).
- **Les vêtements, le linge de maison et les chaussures usagés** : la majeure partie des bornes de collecte pour ce flux étant située hors déchèterie, les bornes situées dans nos déchèteries restent gérées par la Communauté de Communes, ainsi que la convention avec l'éco-organisme Re-Fashion.

Les déchets acceptés

La déchèterie accueille les déchets banals et spéciaux des particuliers.

Sont acceptés :

- le tout-venant non valorisable,
- les déchets verts,
- le bois,
- les gravats,
- les déchets banaux lourds : gravats ferraillés, faïence, verre... non valorisables directement (DIB Lourds),
- les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) ;
- les papiers et cartons,
- les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE),
- la ferraille,
- les déchets de plâtre,
- les plastiques durs,
- les textiles, linges et chaussures usagés (TLC).
- les déchets dangereux spécifiques : peintures, vernis, acides, bases, solvants, produits non identifiés, emballages vides, ... (DDS),
- les pneumatiques de véhicules légers,
- les huiles de vidange,
- les films plastiques souples,
- les batteries,
- les piles et accumulateurs,
- les cartouches d'encre,
- les tubes néons et ampoules fluo-compactes,
- les extincteurs,
- les huiles et graisses alimentaires,
- les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI),
- les radiographies,
- les jeux et jouets,
- les cartouches d'encre.

Sont également acceptés les **déchets banals des artisans** du territoire ou réalisant des travaux pour les particuliers habitant sur le territoire communautaire, ainsi que les **déchets des petits commerçants** s'ils sont assimilables aux déchets banals des particuliers.

Les filières de traitement

➤ Les déchets relevant des filières REP

L'Etat impose aux industriels concernés d'organiser la reprise et le traitement de leurs produits en fin de vie. Dans ce but, différents éco-organismes agréés ont mis en place une gestion opérationnelle et/ou financière des déchets dont ils ont la responsabilité.

Après conventionnement avec Valor'Aisne, les filières opérationnelles gèrent totalement l'organisation du transport et du traitement des déchets collectés,

tant techniquement que financièrement. La CC3R se contente de solliciter, via le syndicat, les enlèvements au gré des besoins.

Nature de déchet	Eco-organisme
Déchets d'équipements électriques et électroniques	ecosystem
Tubes néons et ampoules fluo-compactes	ecosystem
Déchets d'éléments d'ameublement	Eco-mobilier
Déchets diffus spécifiques des particuliers	EcoDDS
Textiles et chaussures	Refashion
Déchets d'activités de soin des patients en auto-traitement	DASTRI
Piles	COREPILE
Pneumatiques VL	ALIAPUR

➤ Les déchets hors filières REP

A l'exception des carton et Papiers, les prestataires de traitement sont choisis par le syndicat.

Nature de déchets	Prestataire	Nature de déchets	Prestataire
Carton	REVIPAC	Plâtre	Recyclage des Vallées
Papiers	Recyclage des Vallées	Batteries automobiles	GALLO
Ferrailles	Recyclage des Vallées	Pneus hors REP	GURDECKE
Déchets Verts	Recyclage des Vallées	DDS hors REP	CHIMIREC
Bois et dérivés	Recyclage des Vallées	Cartouche d'encre et toner	RECYCA
Encombrants	Recyclage des Vallées	Radiographie	REMONDIS
DIB Lourds	Recyclage des Vallées	Huiles et graisses alimentaires	BVBA
Plastique durs	Recyclage des Vallées	Huiles minérales	SEVIA
Films Plastiques	Recyclage des Vallées		

Le personnel

Afin de mener à bien ses missions, le Service déchets ménagers de la communauté de communes s'appuie au quotidien sur :

- le directeur des services techniques,
- deux animateurs de tri,
- quatre agents de déchèterie,
- une assistante administrative et comptable.

Les indicateurs techniques

Organisation générale et tonnages 2021

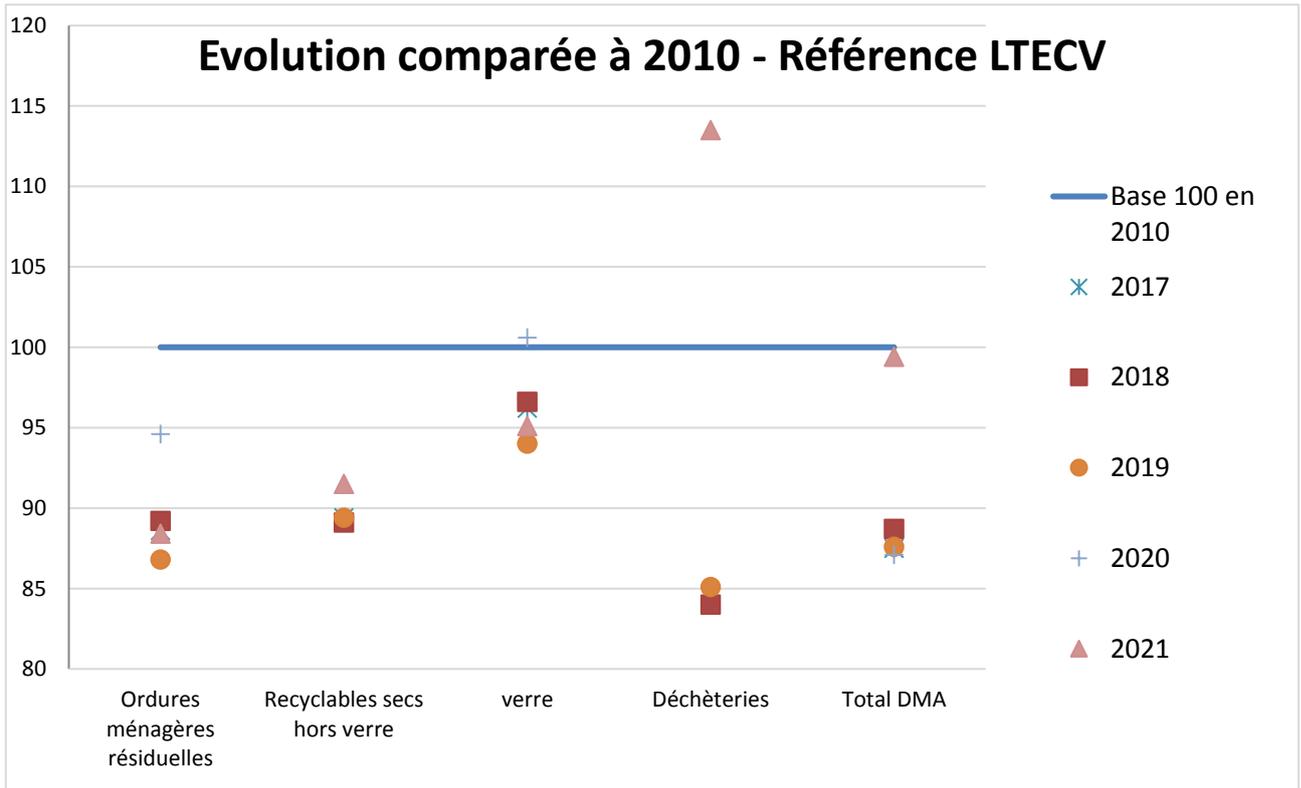
Population	21 171
Typologie d'habitat	rural

Flux collectés	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs hors verre	verre	Déchèteries (2)	Autres	Total DMA
Fréquence, desserte	C1 majoritaire en multimatériaux			2	C1	
Mode de collecte et contenants	PàP en sac	PàP en bac bicompartimenté : RSOM / Verre				
Mode d'exploitation	Prestation de services			Haut de quai : Régie Bas de quai : prestation	Régie	
Mode de traitement	stockage	Tri - valorisation	Valorisation	Divers		
Tonnages 2021	4 682	1 109	910	5 138	77	11 917
Ratios en kg/hab 2021	221	52	43	243	4	563
Données nationales (1) kg/hab desservis en Habitat rural	187	48	40	221	40	500
Ecart	18%	9%	8%	10%	-91%	13%

(1) Référentiel National ADEME 2021 – Données 2018 – ADEME

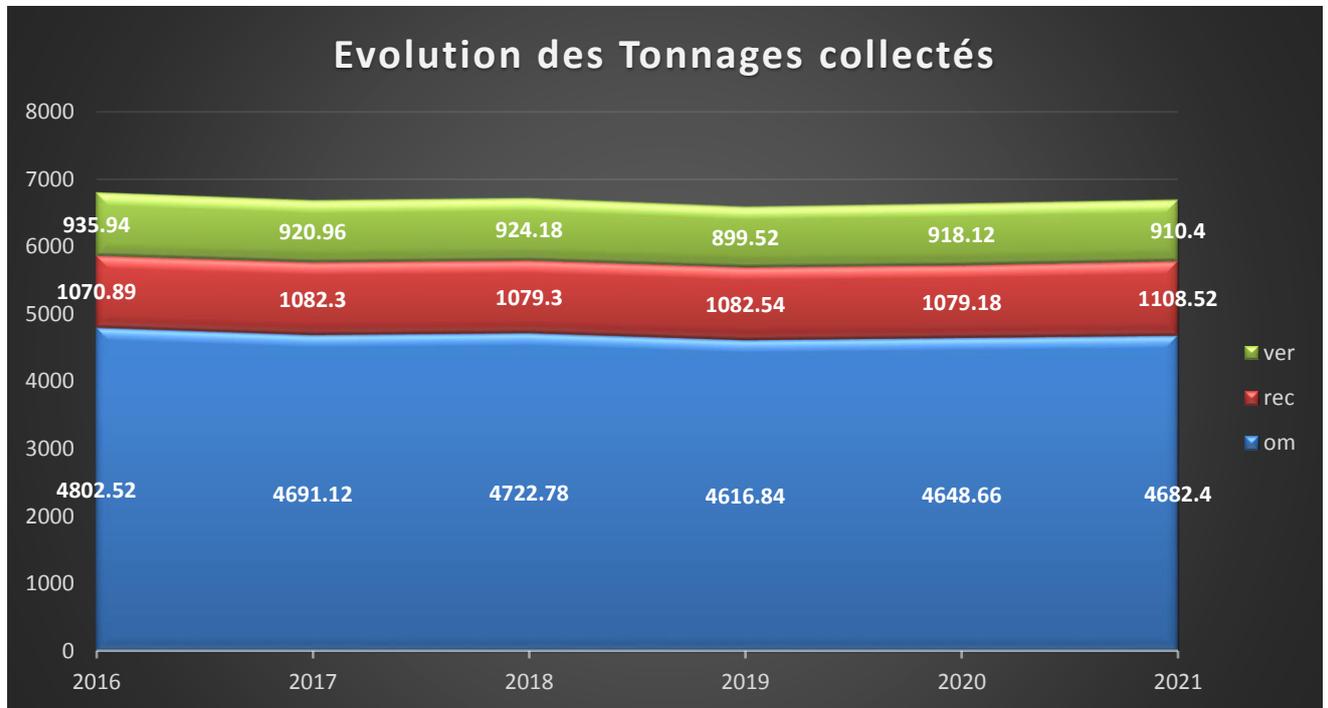
(2) Déchèterie – Tonnages hors inertes : Gravats et DIB-Lourds

Après plusieurs années consécutives de baisse de production de déchets sur le territoire, 2020 avait marqué la fin de cette tendance. 2021 confirme cette reprise de la production avec, en particulier, une augmentation très significative des tonnages collectés en déchèterie comme l'illustre le graphique en page suivante.

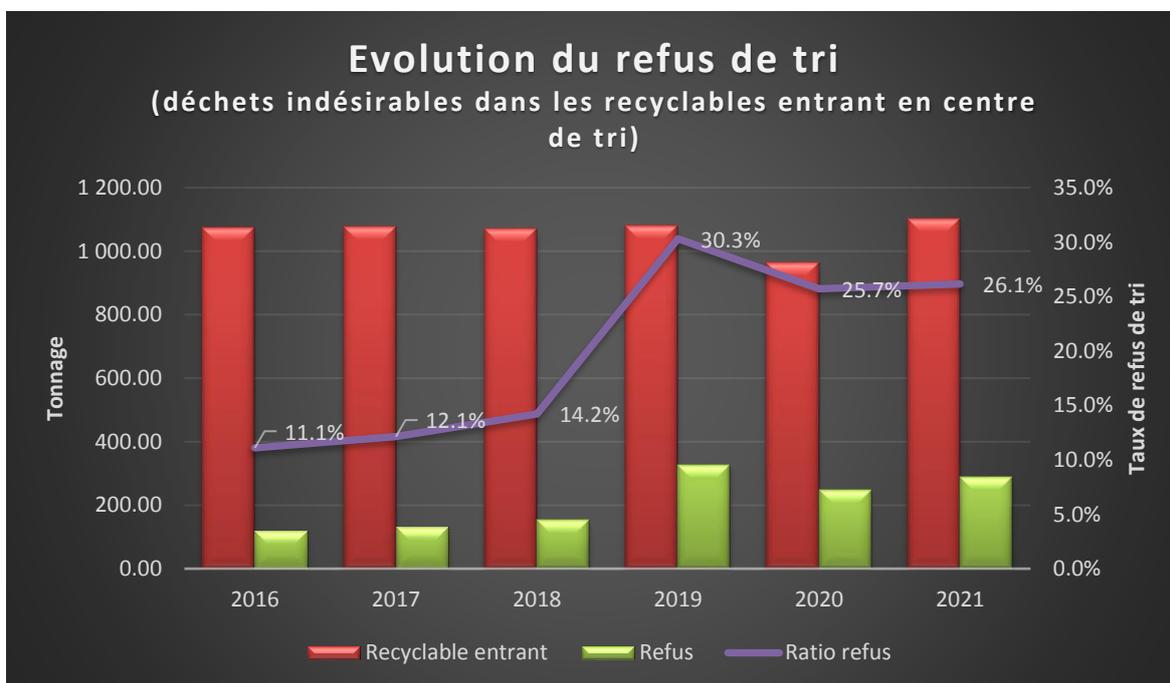
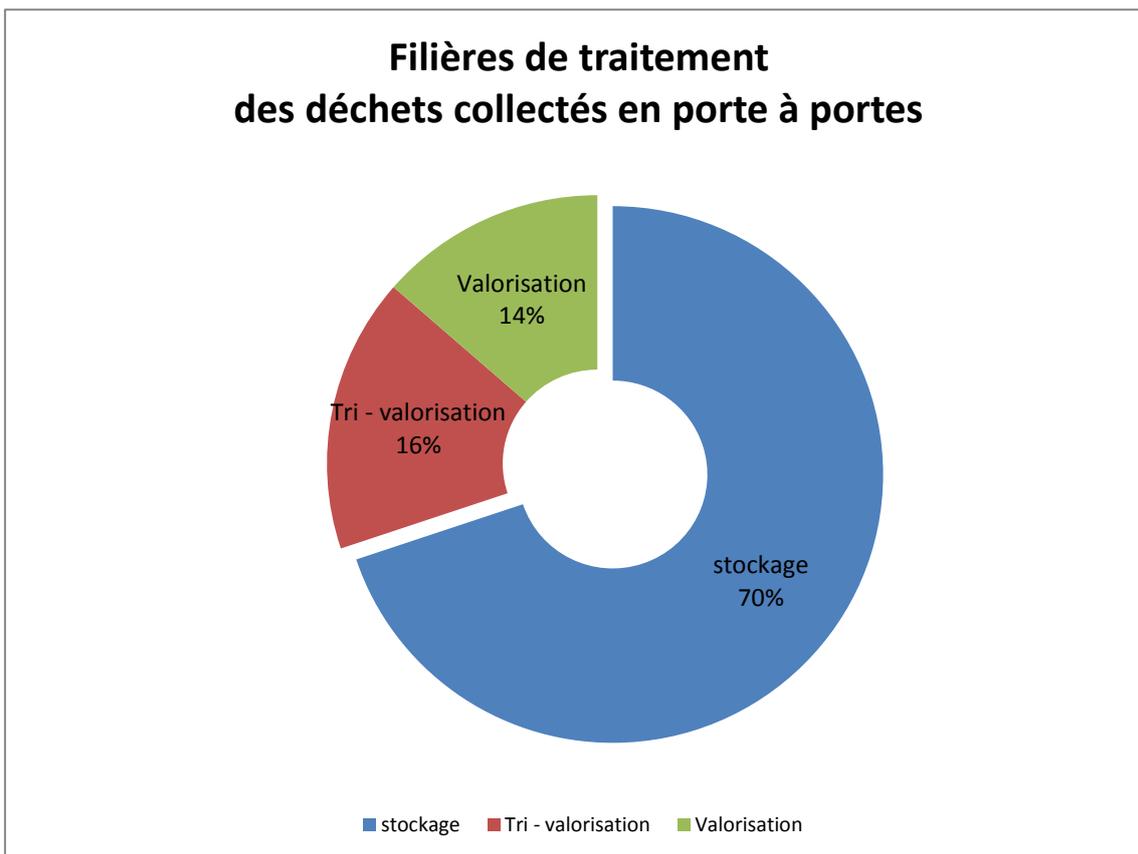


(Pour les déchèteries, ce graphique présente une valeur hors déchets inertes)

La collecte en porte à porte



Les OMR représente 71% du total collecté en porte à porte. Les ratios respectifs des 3 flux collectés en porte à porte sont stables.

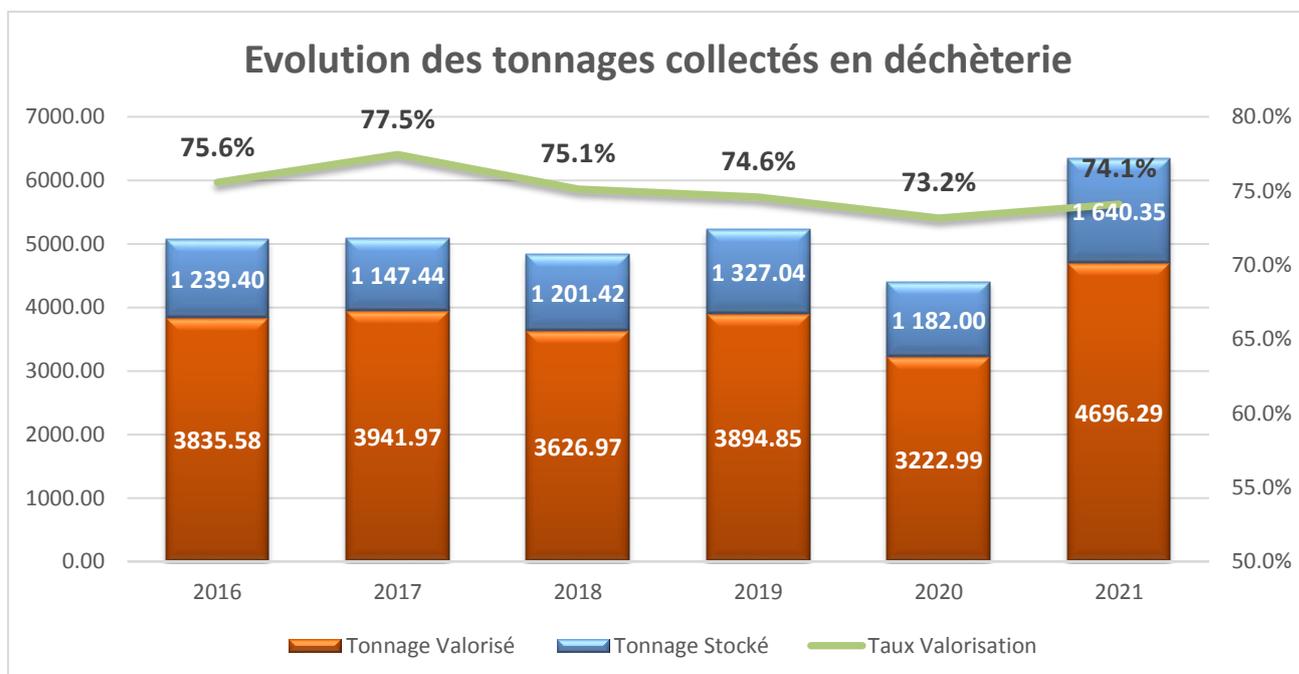


Concernant le refus de tri, après une forte augmentation en 2019, le ratio a baissé en 2020. On l'explique au moins en partie par l'impact de la communication de proximité auprès des usagers, interrompue en 2019 en raison de l'absence de l'animatrice de collecte. L'absence de communication en porte à porte en 2020 et 2021, compte-tenu des restrictions liées à la

pandémie de COVID-19, n'a pas permis de ramener le taux de refus à son niveau antérieur.

Les déchèteries

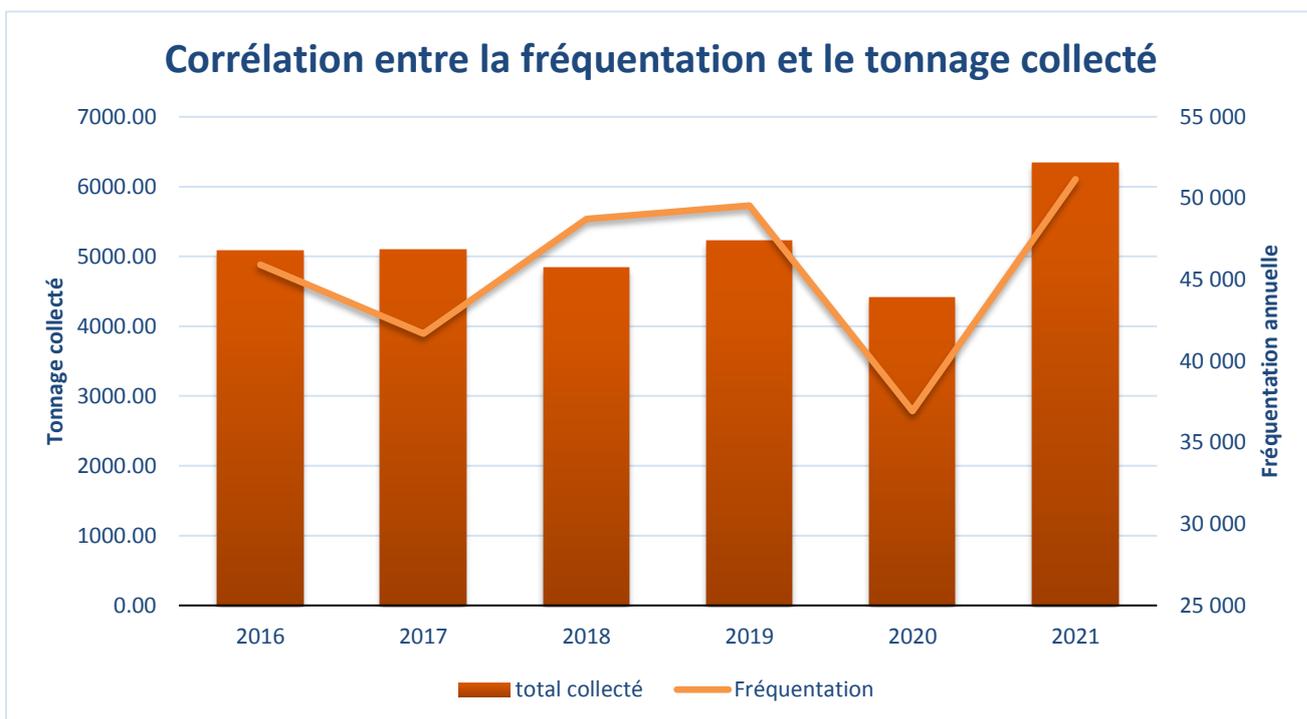
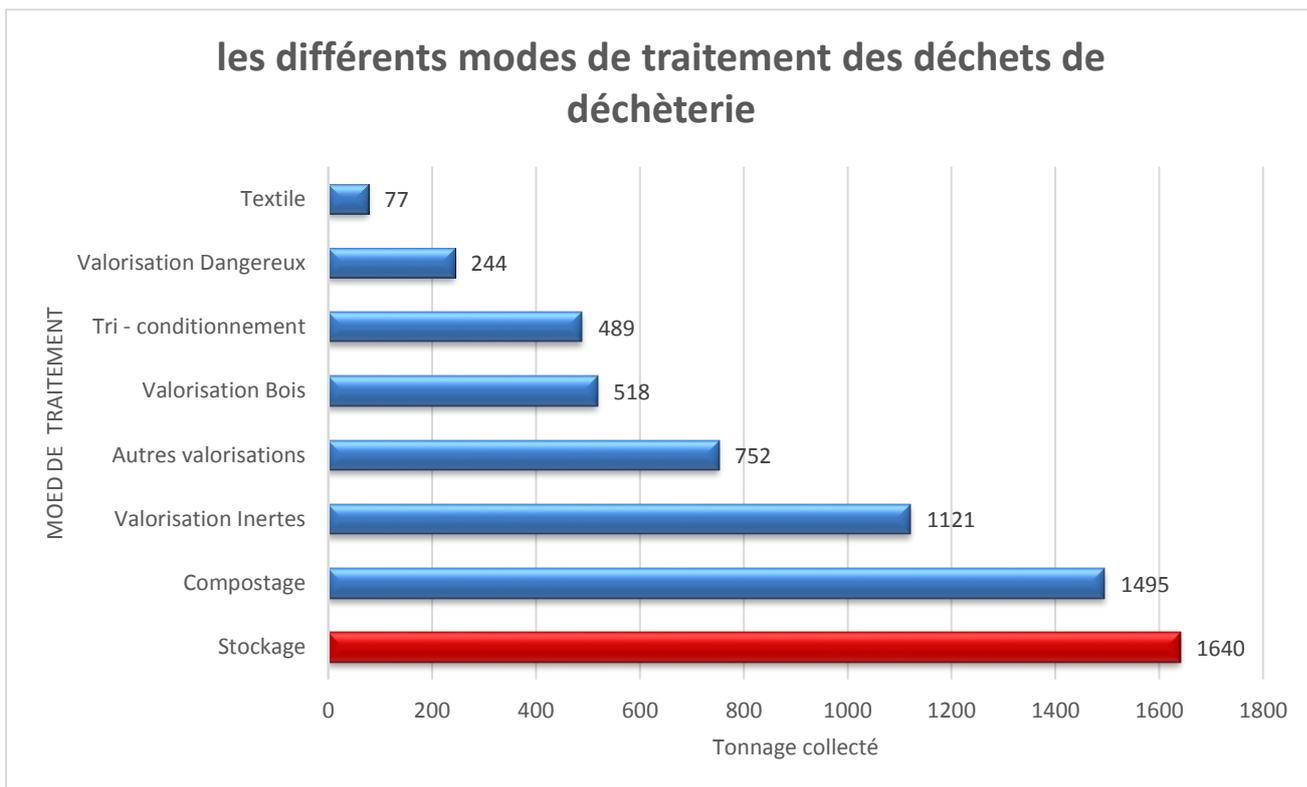
En 2021, les deux déchèteries du territoire ont atteint leur plus haut niveau historique, tant en tonnage collectés qu'en fréquentation des usagers.



Le tonnage collecté a augmenté de 21.3% par rapport à 2019. Le taux de valorisation des déchets est de 74.1%.

Le tonnage collecté, hors déchets inertes, est en augmentation de 47%. Le taux de valorisation des déchets, hors inertes, est de 68.5%.

De manière constante, les déchets dits "encombrants", les déchets verts et les inertes constituent l'essentiel du tonnage collecté en déchèterie. Le détail des modes de traitement est présenté dans le graphique page suivante.



L'analyse comparée de la fréquentation annuelle et des tonnages collectés ne montre pas de corrélation absolue entre ces 2 indicateurs.

Les trois derniers exercices en sont une bonne illustration.

Ainsi, en 2020, bien que les déchèteries aient été fermées près de 2 mois en raison de la crise sanitaire, entraînant une baisse de la fréquentation annuelle

de plus de 25%, la baisse de tonnage se limite à - 15.6%. Les usagers ont donc eu un dépôt moyen plus important en 2020 qu'en 2019 (119,3 kg/usager/an contre 105,4).

De même, en 2021, si la fréquentation a atteint un niveau à peine supérieur à celle de 2019, les tonnages collectés sont en hausse de près de 21% par rapport à cette même année (123,8 kg/usager/an contre 105,4).

Focus sur le compactage des déchets en bennes

En 2020, la CC3R a fait l'acquisition d'un compacteur mobile « PackMat » pour la déchèterie d'Hirson.



Cet équipement est capable de se déplacer de benne en benne et d'en compacter le contenu à l'aide d'un rouleau compacteur d'une masse de 2,3 tonnes.

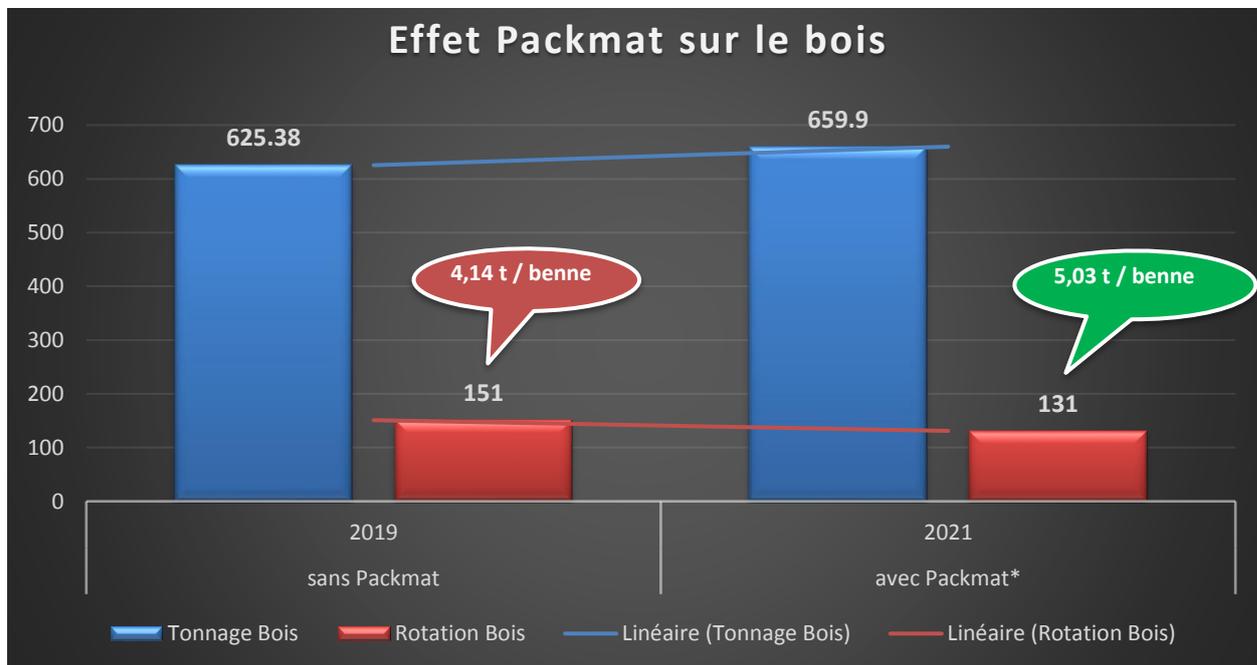
Tous les agents de la déchèterie ont été formés à son utilisation pour permettre le compactage tout au long de l'année.

Objectif : optimiser l'utilisation des bennes dont le contenu, augmentant leur chargement et réduisant d'autant le besoin de transport.

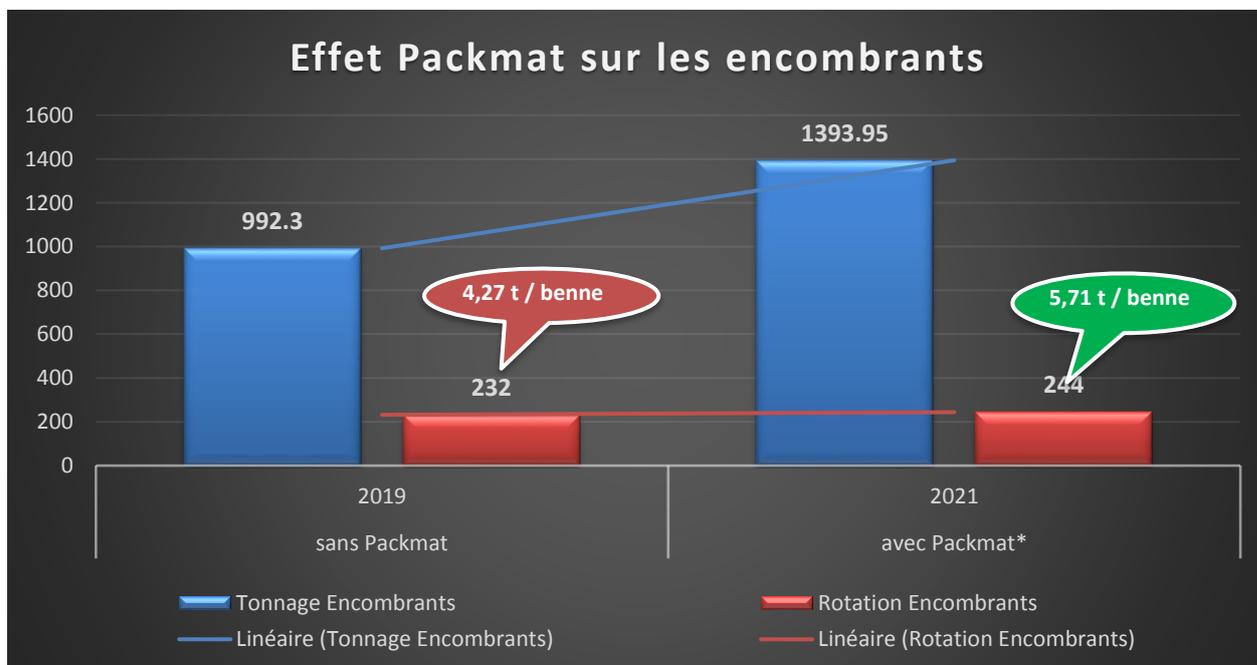
Quels flux sont concernés : le bois, le tout-venant et les déchets verts. Ils constituent l'essentiel des flux compactables.

Bilan de l'utilisation du Packmat en 2021 :

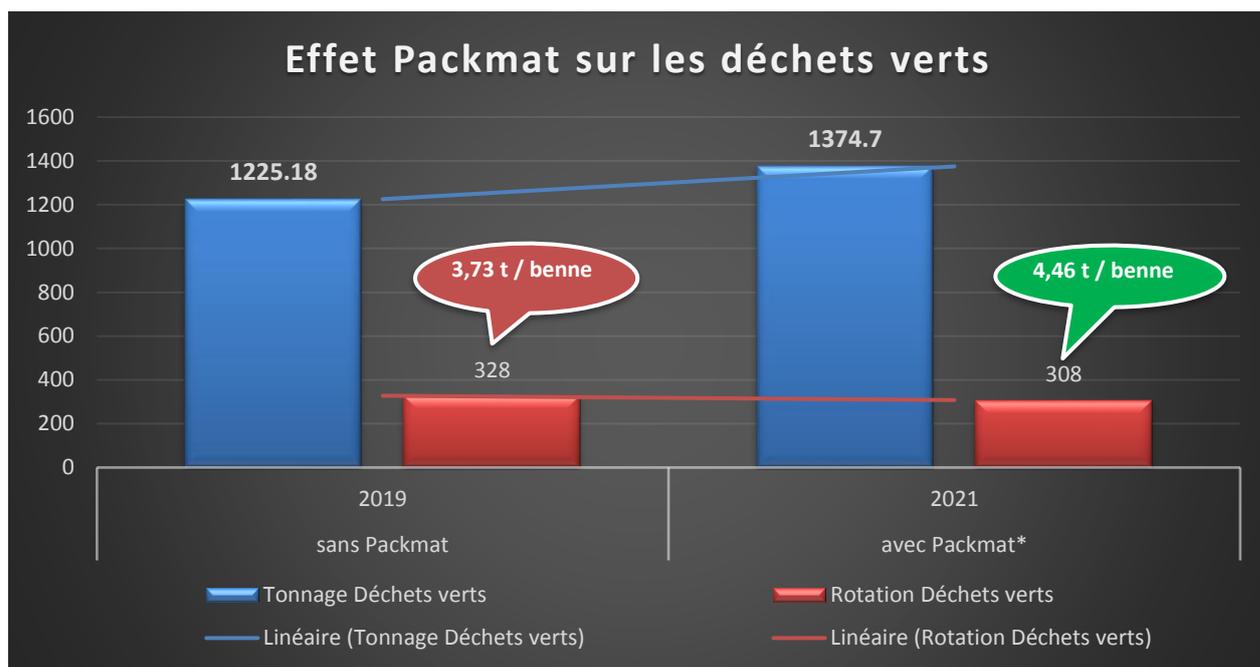
Pour réaliser ce bilan, la comparaison est faite avec 2019, l'activité 2020 n'étant pas représentative de l'activité normale de la déchèterie.



- Le tonnage a augmenté de 5.5% entre 2019 et 2021
- Le nombre de rotations de bennes a diminué de 13.3%
- La densité des bennes a augmenté de 21.6%



- Le tonnage a augmenté de 40.5% entre 2019 et 2021
- Le nombre de rotations de bennes a augmenté de 5.2%
- La densité des bennes a augmenté de 33.6%



- Le tonnage a augmenté de 12.2% entre 2019 et 2021
- Le nombre de rotations de bennes a diminué de 6.1%
- La densité des bennes a augmenté de 19.5%

Concernant les déchets-verts, la configuration des bennes empêche l'usage normal du rouleau compacteur. Dans son projet initial, la CC3R avait la volonté de les remplacer par de nouvelles, compactables, mais Valor'Aisne ayant annoncé fin 2020 son projet d'assurer la compétence « Transport » en 2023 (projet repoussé à 2024), la collectivité n'a pas fait l'investissement prévu. Dès lors, les déchets verts sont seulement tassés, le rouleau compacteur servant de poids.

Sur le plan financier, si les bennes avaient eu la même densité en 2021 qu'en 2019, 173 bennes supplémentaires auraient été transportées vers les exutoires de traitement. Il en aurait coûté près de 23 000 €HT de plus à la collectivité.

Les actions de sensibilisation et prévention

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes mène ou participe à des actions visant à sensibiliser et informer le public, notamment scolaire, à la prévention des déchets et aux gestes de tri. Ces actions peuvent être collectives ou individuelles.

Suivis de collecte et information de tri ciblée :

Ces actions permettent de passer en revue, au moins une fois par an et par commune, tous les bacs présentés à la collecte en suivant les tournées de collecte dans leur intégralité. A cette occasion, les usagers sont sensibilisés aux erreurs de tri observées (flyers ciblés et/ou rencontres individuelles).

Actions de communication et sensibilisation :

Ces actions consistent le plus souvent en action collective (visites de déchèterie, du Centre de stockage de Flavigny-le-Grand ou du centre de Tri de Valor'Aisne à Urvillers) mais aussi en action de sensibilisation collective au tri sélectif en milieu scolaire par exemple.

Dans le contexte sanitaire particulier de l'année 2021, les animations n'ont pu être reprises.

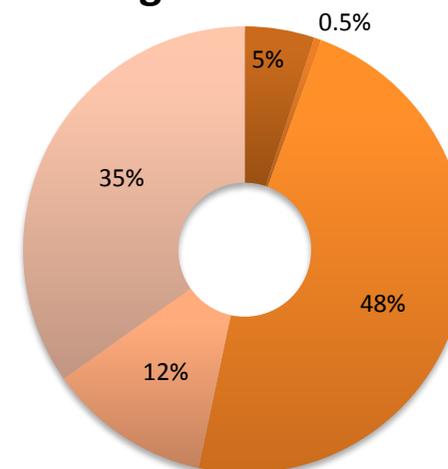
Les indicateurs Financiers

Postes de charges

Charges	en € HT	en €HT/hab	en €HT/tonne
Charges fonctionnelles	135 071	6,4	11,3
Prévention	13 871	0,7	1,2
Pré-Collecte et collecte	1 268 760	59,9	106,5
Transport	315 247	14,9	26,5
Traitement	924 622	43,7	38
Total des charges	2 657 571	125,5	184

* Charges de structure + Charges de communication

Postes de charges en €HT = 2658 k€ HT

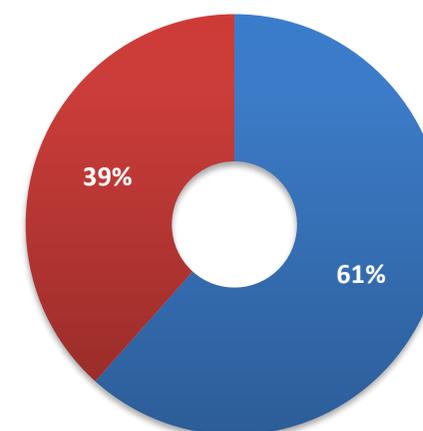


■ Charges fonctionnelles ■ Prévention ■ Pré-Collecte et collecte ■ Transport ■ Traitement

Responsabilité des charges

Charges	en € HT	en € HT/hab.
Charges relevant de la Collectivité	1 631 243 €	77.1 €
Charges relevant du syndicat Valor'Aisne	1 026 328 €	48.5 €
Total des charges	2 657 571 €	125.5 €

Responsabilité des charges



■ Charges relevant de la Collectivité
 ■ Charges relevant du syndicat Valor'aisne

Hiérarchisation des principaux postes de charges

Postes de Charges	en € HT	en € HT /Hab.	%		Année n-1 en € HT
Collecte OMR ¹	553 304	26.1	20.8%		371 545
Traitement OMR	467 432	22.1	17.6%		444 834
Collecte Recyclables hors verre ¹	333 229	15.7	12.5%		316 165
Collecte Déchèteries	265 950	12.6	10.0%		221 164
Tri RSOM hors verre	242 827	11.5	9.1%		214 650
Traitement Déchèteries	206 876	9.8	7.8%		211 797
Transport Déchèteries	182 501	8.6	6.9%		142 940
Collecte Verre ¹	96 279	4.5	3.6%		279 245
Transfert PàP	132 746	6.3	5.0%		136 323
Structure	107 446	5.1	4.0%		126 083
Autres postes	68 980	3,3	2.6%		64 668
Total charges	2 657 571	125,5			2 529 414

La gestion des **déchets collectés en porte à porte représente 64% des charges totales du service** (dont 37% pour la collecte, 26.7 % pour le tri et l'enfouissement).

La gestion des **déchets de déchèterie représente 24.7% des charges totales du service.**

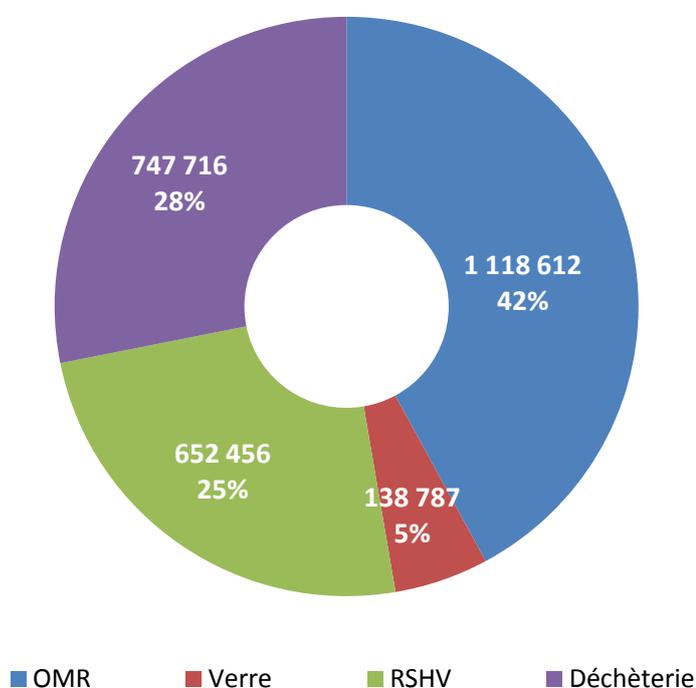
Nota : la comparaison des données 2020 et 2021 montre des écarts très significatifs entre les couts de collecte OMR, recyclables hors verre et Verre. C'est essentiellement dû au bordereau des prix du nouveau marché de collecte, entré en vigueur en mai 2021, totalement revu pour identifier clairement les couts de collecte et de transport de chacun des flux. Toutefois, au total des 3 flux, le volume financier est globalement similaire.

Coût complet du service¹

Charges 2015	Total en €HT	Total en € HT/hab.	Ventilation par flux			
			OMR	Verre	RSOM	Déchèterie
Charges de structure	107 446	5.08	15 028	16 132	17 275	59 011
Charges de communication	27 625	1.30	2 762	5 525	13 812	5 525
Charges techniques	2 522 500	119.15	633 390	117 130	621 368	683 180
Prévention	13 871	0.66	7 005	1 401	1 401	4 063
Précollecte et Collecte	1 268 760	59.93	553 874	96 932	335 702	282 252
Transport	315 247	14.89	72 510	18 797	41 439	182 501
Traitement	924 622	43.67	467 432	0	242 827	214 364
Total charges	2 657 571	125.53	1 118 612	138 787	652 456	747 716

Les charges de fonctionnement (structure et communication) représentent 5 % des charges du service.

Ventilation des coûts complets par flux, en €HT



¹ Le cout complet est la somme de toutes les charges supportées par le service.

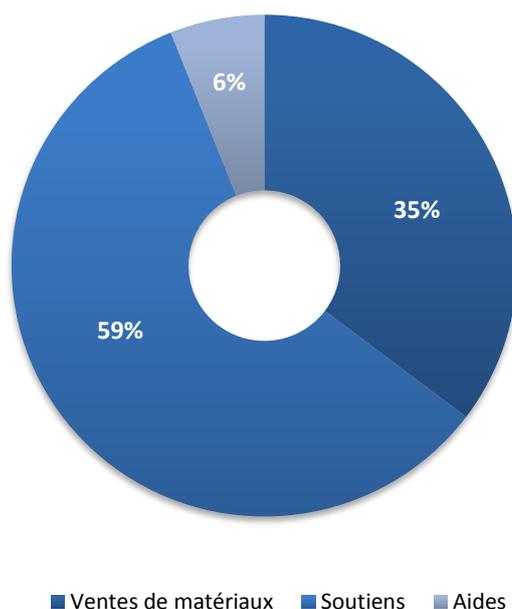
Produits du service

Produits 2018	Total en €HT	Total en €HT/Hab.	Ventilation par flux			
			OMR	Verre	RSOM	Déchèterie
Recettes industrielles ¹	154 787	7	2 105	20 744	90 309	41 629
Soutiens des éco-organismes	257 267	12	1 649	11 116	210 232	34 269
Aides publiques	26 494	1	0	0	0	26 494 ²
Total produits	438 548	21	3 754	31 860	300 541	102 392

¹ : vente des matériaux recyclables de la collecte et des déchèteries

² : amortissement des subventions perçues pour les investissements en déchèterie

Postes de recettes en €HT = 439 k€ HT

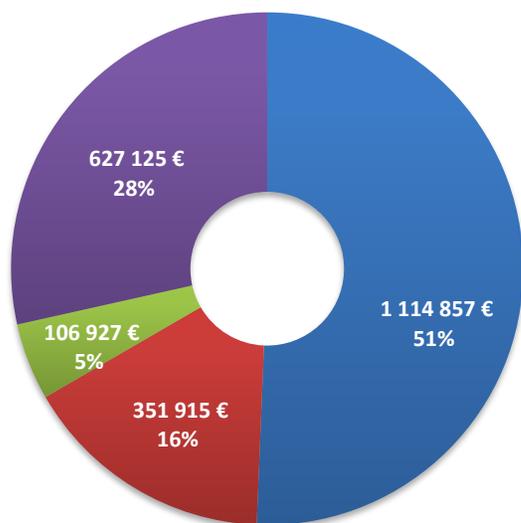


Le taux de couverture des charges par les produits est de 16,5%.

Le **financement du service repose donc principalement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**, à hauteur de 2 428 146 € en 2021. Son taux de 13.63 % est inchangé depuis 2010.

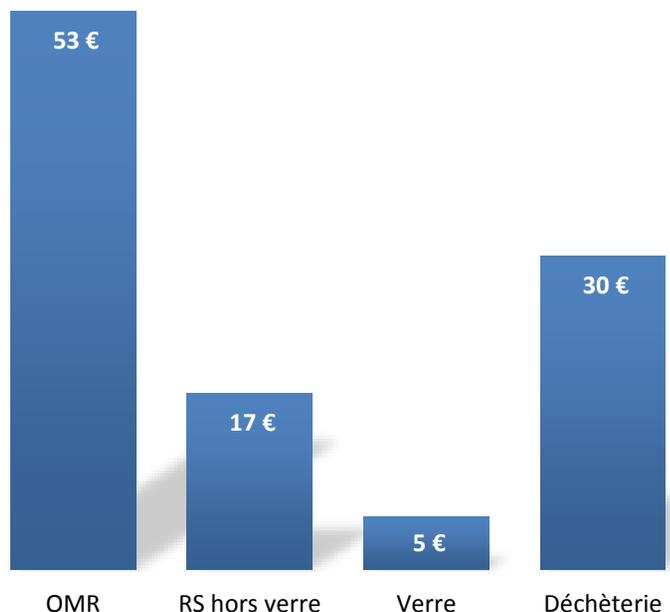
Coût aidé² du service

Coût aidé HT par flux

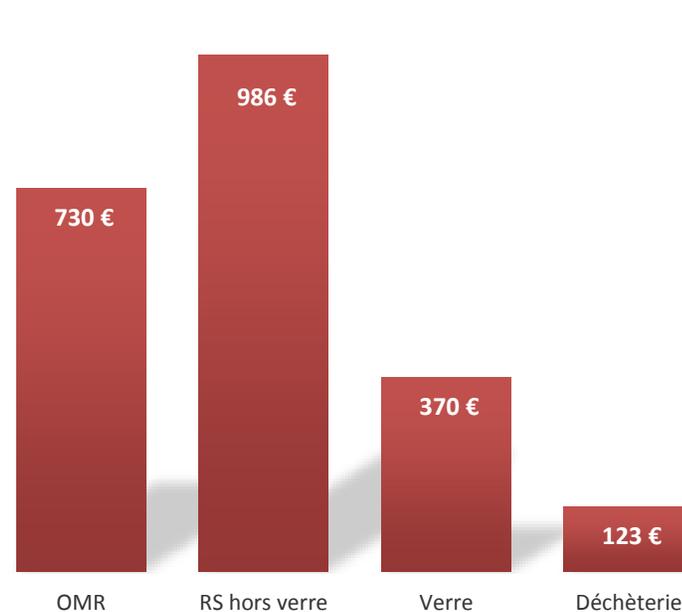


■ OMR ■ RS hors verre
 ■ Verre ■ Déchèterie

Coût aidé par flux en € HT /hab.
 Total DMA = 105 € HT/hab.



Coût aidé par flux en € HT/tonne.
 Total DMA = 300 € HT/Tonne.



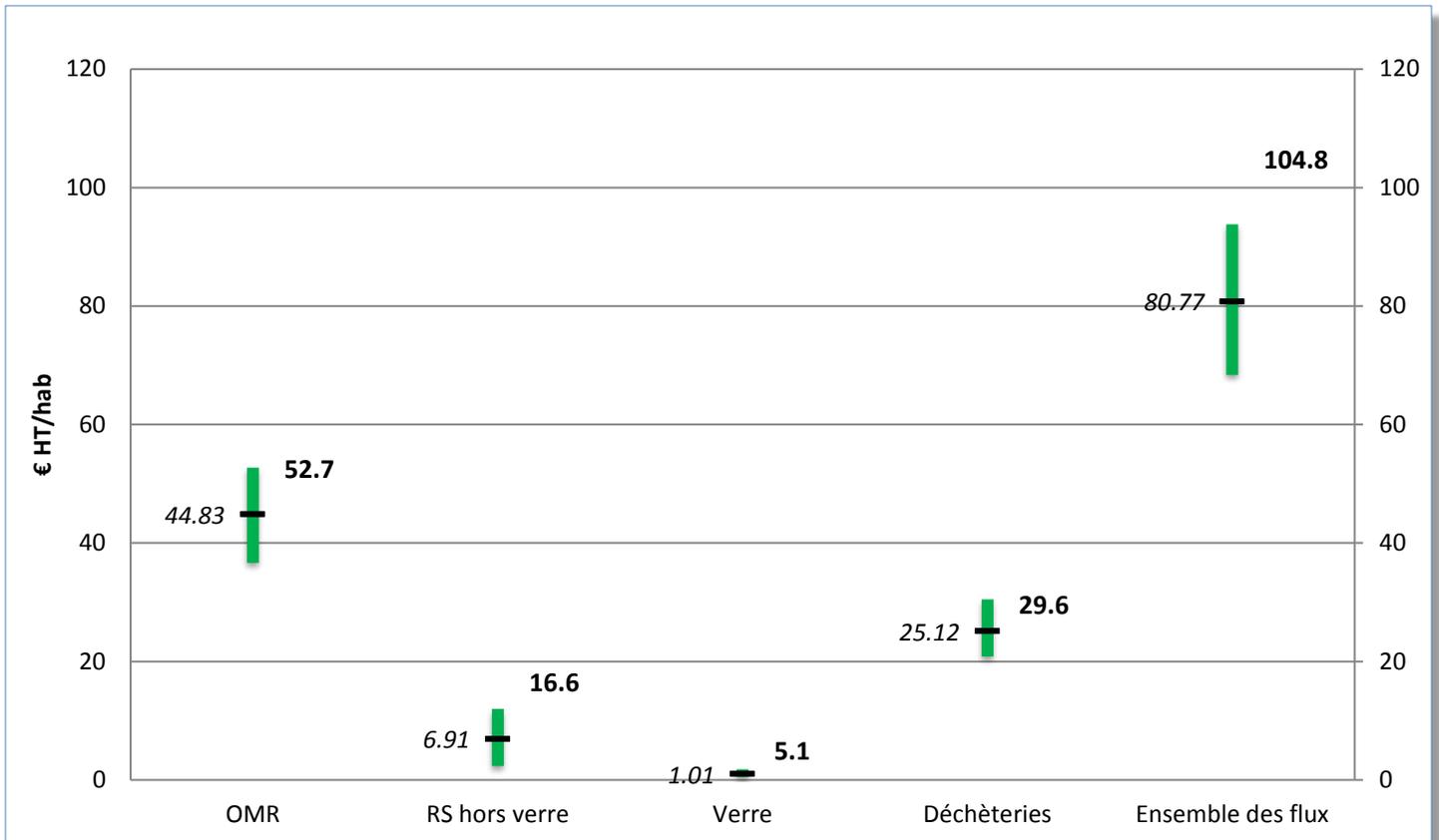
Le coût aidé du service de gestion des déchets ménagers et assimilés est de 2 219 k€ HT en 2021, soit 2 423 k€ TTC ou 114.5 € TTC par habitant, en augmentation de 5.7% par rapport à 2020.

² Le coût aidé est défini comme le coût complet diminué des produits du service (recettes industrielles, des soutiens des éco-organismes et des aides publiques perçues).

Comparaison des coûts aidés de la CC3R (en €HT/hab.) au référentiel national de l'Ademe³

En rouge : valeurs CC3R

En vert : valeurs du référentiel national : Quartile 25 à 75 et moyenne



Le coût global du service, en €HT par habitant, est 29.8% au-dessus de la valeur médiane du référentiel national 2018 pour les collectivités rurales avec ville centre. 75% au moins de ces collectivités ont un coût de service inférieur à celui de la CC3R.

L'approche par flux montre que ce constat est valable pour l'ensemble des flux collectés par la collectivité, et particulièrement pour ceux relevant de la collecte en porte à porte. Bien que la ventilation des charges entre les 3 flux OMR / RSOM / Verre puisse être discutée du fait du caractère atypique de la collecte en benne triflux dans le référentiel national, il n'en reste pas moins que le coût de gestion global des déchets collectés en porte à porte est très supérieur à la moyenne des collectivités du référentiel national.

Cette analyse porte la Communauté de Communes à réétudier les conditions d'exécution du service apporté aux usagers en prévision notamment de la prochaine échéance réglementaire pour la gestion des biodéchets, en 2024.

³ Référentiel National ADEME, Collectivités Rurales avec ville centre, données 2018, mis à jour en 2021.